

La lettre de l'APESC n°7

Février 2025

Inondations : un projet global porté par les Groupes de Réflexion sur l'amont du bassin versant de l'Yvette

Depuis notre Lettre Info n°6, les inondations exceptionnelles d'octobre 2024 ont révélé l'urgence d'une action collective et concertée de tous les acteurs. L'APESC a organisé deux réunions, le 10 décembre et le 14 janvier derniers, rassemblant de nombreux habitants et des élus locaux. L'objectif était clair : **adapter nos modes de vie et nos dispositifs de prévention**. Pour ce faire, structurer des **Groupes de Réflexion Inondations** pour identifier les problématiques locales et proposer des solutions adaptées dans le cadre d'une **approche globale de l'amont du bassin versant de l'Yvette**.

Les Groupes de Réflexion : une mobilisation essentielle

Ces groupes locaux, au nombre actuel de 12, créés dans les communes de l'amont du bassin versant de l'Yvette, jouent un double rôle :

1. Recueillir les informations du terrain consignées sur les fiches de constat

- Identifier les zones touchées par les ruissellements et débordements.
- Documenter les dommages et analyser les causes.
- Proposer des solutions d'entretien et d'aménagement des cours d'eau et fossés.

2. Contribuer à un projet global pour l'amont du bassin de l'Yvette

- Une grande partie des précipitations tombant sur l'amont du bassin de l'Yvette s'écoule rapidement vers l'aval, contribuant fortement aux inondations. Or, le volume d'eau passé en inondation (12-14 millions de m³) le 9 octobre dernier, est proche du volume tombé sur l'amont (14 millions de m³). **Cela montre que retenir temporairement l'eau des affluents en amont, puis la restituer progressivement, pourrait réduire l'ampleur des crues en aval.** Des aménagements adaptés (zones d'expansion, mares, mouillères, redans), protégeraient aussi bien les habitants des plateaux que ceux situés en bordure des affluents et, qui plus est, favoriserait la biodiversité. Toutefois, ces retenues devront être accompagnées d'un **entretien des installations existantes selon les textes légaux** et d'aménagements adaptés pour éviter toute inondation des riverains situés en amont.
- **Le développement de solutions agricoles** : gestion des ruissellements en amont par la replantation de haies, adaptation des pratiques culturales et la faisabilité d'inondation temporaires des champs sous condition d'indemnisation publique.
- **La remise en état des aménagements existants** selon les textes légaux.
- Les nouveaux aménagements de rétention des eaux de crue devront être **cohérents d'un sous-bassin versant à un autre** et **complémentaires avec les aménagements existants**.

Les travaux des Groupes de Réflexion seront remis aux collectivités locales ainsi qu'au SIAHVVY et PNR pour la validation des propositions d'aménagement ou l'élaboration de solutions alternatives.

Les avancées des Groupes de Réflexion Inondations locaux

1. **Cernay la Ville** : élaboration d'un constat global communal des ruissellements et débordements et élaboration d'un programme d'entretien et aménagements contre les inondations.
2. **Chevreuse** : constats et élaboration de solutions par suite des ruissellements et débordements sur Hautvilliers ainsi que sur la commune par le ru de la Goutte d'Or, le ru Ecosse Bouton, le ru du Claireau, le ru de la Madeleine et l'Yvette.
3. **Choisel – Herbouvilliers** : analyses des dommages sur les habitations et réflexion sur les aménagements nécessaires pour limiter les ruissellements et protéger les maisons.
4. **Dampierre** : Identification des zones touchées par les débordements du rouillon de Valence et de l'Yvette à Maincourt. Recherche de solutions adaptées.
5. **Magny-les-Hameaux** : Groupe de Réflexion en cours de création pour la Mérantaise.
6. **Saint-Rémy-lès-Chevreuse** : diagnostic des insuffisances hydrauliques sur le ru du Montabé au pont des Molières, au bas de quartier de Beauséjour et élaboration de solutions ; recherche d'aménagement de zone d'expansion de crues sur le Rhodon et le Montabé en amont de la commune. Analyse des forts débordements de l'Yvette.

Proposer un projet global et efficace

La coordination intercommunale est essentielle pour fédérer autour d'un projet global, les groupes de réflexion pesant ainsi plus qu'une somme d'initiatives individuelles. Elle permet aussi de créer un dialogue constructif avec les élus et les services compétents, condition indispensable à une approche cohérente et efficace.

Construire une gestion durable des inondations

1. Poursuite des travaux des Groupes de Réflexion.
2. Échanges avec les collectivités, le SIAHVY et le PNR pour valider des actions concrètes.
3. Suivi des études sur la gestion des inondations.
4. **Les référents des Groupes de Réflexion Inondations se réuniront le 6 mars prochain à 20 heures.**

Pour participer aux Groupes de Réflexion Inondations

Contactez-nous à apesc.chevreuse@gmail.com

ATTENTION POLLUTION CHIMIQUE DU RU DU RHODON

NE PAS S'APPROCHER DES BERGES, NE PAS TOUCHER L'EAU, NE PAS PÊCHER, NE PAS FAIRE BOIRE VOS ANIMAUX DOMESTIQUES NI LES Y FAIRE BAIGNER.

Contexte : Une pollution au diéthylbenzène a été signalée hier, jeudi 6 février 2025, au niveau de la station d'épuration du Mesnil-Saint-Denis. Cette pollution provient d'un site industriel situé sur la commune de La Verrière. (communiqué du PNR HVC du 7 février 2025)

Plus d'info : <https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/attention-pollution-chimique-du-ru-du-rhodon>

Pour recevoir les avis de risque d'inondation, inscrivez-vous sur le système d'alerte du SIAHVY :

Allez sur :

<https://siahvy.org> puis onglets Nos missions/Que faire en cas de crue/S'inscrire au système d'alerte

Ou directement : <https://www.acces-gedicom.com/Subscriptions/index.jsp?CustId=508>

Ou encore :



Si vous êtes adhérent de l'APESC, nous vous invitons à renouveler votre adhésion pour l'année 2025.

Si vous n'êtes pas encore adhérent, rejoignez-nous !

Nous serions ravis de vous accueillir et de partager avec vous nos projets et initiatives.

Pour toute information et contact avec l'APESC :

- <https://www.apesc-chevreuse.org>
- apesc.chevreuse@gmail.com